

Orléans, le 9 février 2021

Michel CHASSIER  
Conseiller régional de Loir et Cher  
Président du groupe RN Centre-Val de Loire

M. le Préfet de Loir et Cher  
1 Place de la République  
41000 BLOIS

Monsieur le Préfet,

Afin de réduire la pression pesant sur l'Île-de-France et d'en finir avec les campements sauvages parisiens, le gouvernement prévoit de répartir les « migrants » dans nos régions plutôt que de les expulser.

Ces mesures ont été présentées dans le « schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023 » dont le dessein principal est de « désengorger la région parisienne ».

En tant qu'élus régionaux il nous est actuellement impossible de connaître la situation détaillée par département afin d'estimer l'impact de cette mesure.

C'est pourquoi je souhaiterais avoir connaissance des données suivantes concernant le département de Loir et Cher :

- Nombre de places dans les CADA et autres structures d'accueil
- Nombre de demandeurs d'asile et de mineurs non accompagnés
- Montant des compensations versées par l'Etat dans le département
- Nombre de « migrants » supplémentaires prévus par le plan gouvernemental.

Je pense que les habitants de Loir et Cher aimeraient bien connaître les chiffres concernant les politiques d'accueil des personnes qualifiées de « demandeurs d'asile », « réfugiés » ou « migrants ».

Je vous remercie par avance de bien vouloir nous communiquer ces éléments d'information.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



**Michel CHASSIER**